

Initiatives de modernisation et de rationalisation du système de justice pénale

Justice Manitoba a mis en œuvre plusieurs initiatives importantes visant à moderniser et à améliorer la performance du système de justice pénale.

Politiques de la Couronne

En août 2017, de nouvelles politiques et procédures ont été mises en place pour permettre aux procureurs de la Couronne d'examiner les dossiers plus tôt et de prendre des décisions rapidement concernant la nécessité de traiter une affaire dans le système de justice pénale ou de la gérer au moyen de la justice réparatrice. En outre, le nombre de causes examinées par la Couronne avant le dépôt d'accusation a augmenté, passant d'environ 2 500 en 2017 à plus de 4 700 en 2018. De plus, les procureurs de la Couronne ont de plus en plus recours aux mises en accusation directes afin que les affaires se rendent en procès plus rapidement. Le nombre de mises en accusation directes est passé de 17 en 2017 à 45 en 2018.

Initiative de réinsertion sociale responsable

L'initiative de réinsertion sociale responsable a été établie en octobre 2017 pour faire en sorte que les individus relâchés d'un centre de détention provincial reçoivent des soutiens appropriés pour pouvoir efficacement réintégrer la société. Le but de l'initiative consiste à aider à réduire le récidivisme en permettant aux contrevenants de recevoir du soutien en matière de logement, d'éducation, d'emploi et de traitement des dépendances. En date de mars 2019, 194 individus avaient été remis en liberté en bénéficiant de ces soutiens. Bien qu'il soit trop tôt pour mesurer les taux de récidivisme, les résultats initiaux sont prometteurs.

Mobilisation communautaire

Justice Manitoba continue à investir dans des projets de mobilisation communautaire partout dans la province et a créé le réseau manitobain des initiatives de sécurité et de mobilisation communautaires comme mécanisme d'apprentissage continu et d'amélioration des services. Les jeunes, les familles et les autres particuliers qui ont des démêlés avec la loi font souvent affaire avec plusieurs fournisseurs de services ou font face à des obstacles lorsqu'ils tentent d'obtenir de l'aide. La mobilisation communautaire permet de rassembler les organismes de ressources pour aider les personnes en situation de crise, une approche qui s'est avérée efficace pour améliorer leur capacité à faire face aux enjeux qui ont contribué à leur comportement criminel et pour soutenir le bien-être général de la collectivité.

La Province a aussi récemment lancé un examen approfondi du système de justice pour les jeunes et de ses liens avec le système de protection de l'enfance, dans le but de mettre fin aux cycles de criminalité et d'améliorer l'accès aux services de traitement et de soutien.